

Service de secours de

Programmes 2007 - 2012

Cahier spécial des charges n° II/MAT/A14-215-07

Validité du marché jusqu'au 24/01/2013

VÊTEMENTS DE PROTECTION CONTRE LES PARTICULES SOLIDES DANS L'AIR (TYPE 5) A USAGE UNIQUE

Adjudicataire : Carbone +
Rue de la grande couture 1b
7522 Tournai

tél. 069/84 17 17
fax: 069/48 17 18
email de la personne de contact : myriam.beekman@carboneyplus.be

Prix unitaire :	hors TVA	4,45 €
	TVA comprise (21 %)	5,29 €

Marque et modèle: Microgard 2000 Plus

Le vêtement de protection est surtout destiné à la protection individuelle de personnes chargées d'assurer le maintien de l'ordre ou de porter secours dans une zone d'intervention à faible risque toxique.

Le vêtement de protection à protection limitée contre les particules solides dans l'air, est à usage unique.

Le vêtement se compose d'une seule pièce et est pourvu d'un capuchon qui par un élastique enserre bien le visage.

La tenue est équipée d'élastiques pour assurer la fermeture aux chevilles et aux poignets.

La tenue se ferme à l'aide d'une fermeture-éclair avec un rabat protecteur.

La tenue est portée en combinaison avec des lunettes de sécurité et un filtre à poussière ou un masque facial.

Le vêtement offre une protection contre des particules solides à faible concentration dans l'air.

Taille	Stature	Tour de poitrine
S	164 - 170	84 - 92
M	170 - 176	92 - 100
L	176 - 182	100 - 108
XL	182 - 188	108 - 116
XXL	188 - 194	116 - 124
XXXL	194 - 200	124 - 132
XXXXL	200 - 206	132 - 140
XXXXXL	206 - 212	140 - 148

Au dos de la tenue et sur toute la largeur, à hauteur des omoplates, il est possible de prévoir un marquage. Ce marquage n'est possible qu'à partir d'une quantité de 1000 pièces.

Prix du marquage par pièce : 1 €

Remarques importantes :

- Les achats non subsidiés doivent faire l'objet d'un bon de commande adressé à la firme ;
- Sous réserve de ce que les conditions contractuelles soient remplies, le fournisseur a le droit de demander annuellement une révision des prix.

Fait à :

Le :

Signature :

Nom :

Titre :